

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840017400015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	46
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
A4 - Etat des provisions	53
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	54
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	55
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	65
D2 - Arrêté et signatures	66

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 171
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	750
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COVE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 768 504.00	3 677 676.00	941.78	926.16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

001
002
021
023

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 997 440,93	3 654 294,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 343 146,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 997 440,93	4 997 440,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 414 324,40	4 398 138,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 321 126,94	671 916,35
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 334 603,84	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 070 055,18	5 070 055,18

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 067 496,11	10 067 496,11
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 056 973,00	0,00	1 002 730,93	1 002 730,93	1 002 730,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 847 750,00	0,00	1 709 500,00	1 709 500,00	1 709 500,00
014	Atténuations de produits	10 850,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	240 715,00	0,00	209 595,00	209 595,00	209 595,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 156 288,00	0,00	2 923 325,93	2 923 325,93	2 923 325,93
66	Charges financières	28 000,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
67	Charges exceptionnelles	27 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	22 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues	74 229,00	0,00	85 400,00	85 400,00	85 400,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 308 017,00	0,00	3 052 725,93	3 052 725,93	3 052 725,93
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 031 045,00	0,00	1 692 500,00	1 692 500,00	1 692 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	217 737,00	0,00	252 215,00	252 215,00	252 215,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 248 782,00	0,00	1 944 715,00	1 944 715,00	1 944 715,00
TOTAL		5 556 799,00	0,00	4 997 440,93	4 997 440,93	4 997 440,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 997 440,93
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	34 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	267 745,00	0,00	246 940,00	246 940,00	246 940,00
73	Impôts et taxes	2 530 029,00	0,00	2 541 442,00	2 541 442,00	2 541 442,00
74	Dotations et participations	802 011,00	0,00	681 507,00	681 507,00	681 507,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	0,00	128 200,00	128 200,00	128 200,00
Total des recettes de gestion courante		3 661 785,00	0,00	3 608 589,00	3 608 589,00	3 608 589,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	10 602,00	0,00	700,00	700,00	700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 672 487,00	0,00	3 609 389,00	3 609 389,00	3 609 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	75 300,00	0,00	44 905,00	44 905,00	44 905,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 300,00	0,00	44 905,00	44 905,00	44 905,00
TOTAL		3 747 787,00	0,00	3 654 294,00	3 654 294,00	3 654 294,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 343 146,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 997 440,93
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 899 810,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles	147 324,00	1 365,43	152 500,00	152 500,00	153 865,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 500,00	0,00	42 100,00	42 100,00	42 100,00
	Total des opérations d'équipement	4 319 799,91	1 310 761,51	3 064 998,00	3 064 998,00	4 375 759,51
	Total des dépenses d'équipement	4 481 623,91	1 321 126,94	3 259 598,00	3 259 598,00	4 580 724,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 052,88	0,00	60 321,40	60 321,40	60 321,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	60 028,88	0,00	60 321,40	60 321,40	60 321,40
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 541 652,79	1 321 126,94	3 319 919,40	3 319 919,40	4 641 046,34
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>75 300,00</i>		<i>44 905,00</i>	<i>44 905,00</i>	<i>44 905,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>88 412,00</i>		<i>49 500,00</i>	<i>49 500,00</i>	<i>49 500,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	163 712,00		94 405,00	94 405,00	94 405,00
	TOTAL	4 705 364,79	1 321 126,94	3 414 324,40	3 414 324,40	4 735 451,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	334 603,84
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	825 508,00	671 916,35	451 688,00	451 688,00	1 123 604,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 010 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00
	Total des recettes d'équipement	1 835 508,00	671 916,35	1 213 788,00	1 213 788,00	1 885 704,35
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	231 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	310 926,12	0,00	1 044 135,83	1 044 135,83	1 044 135,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 272,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	Total des recettes financières	533 654,12	0,00	1 190 135,83	1 190 135,83	1 190 135,83
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 369 162,12	671 916,35	2 403 923,83	2 403 923,83	3 075 840,18

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 031 045,00		1 692 500,00	1 692 500,00	1 692 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	217 737,00		252 215,00	252 215,00	252 215,00
041	Opérations patrimoniales (4)	88 412,00		49 500,00	49 500,00	49 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 337 194,00		1 994 215,00	1 994 215,00	1 994 215,00
TOTAL		4 706 356,12	671 916,35	4 398 138,83	4 398 138,83	5 070 055,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 899 810,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 002 730,93		1 002 730,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 709 500,00		1 709 500,00
014	Atténuations de produits	1 500,00		1 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	209 595,00		209 595,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	26 500,00	0,00	26 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	15 000,00	252 215,00	267 215,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	85 400,00		85 400,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 692 500,00	1 692 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 052 725,93	1 944 715,00	4 997 440,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 997 440,93
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 305,00	12 305,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 321,40	0,00	60 321,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 375 759,51		4 375 759,51
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	153 865,43	82 100,00	235 965,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	42 100,00	0,00	42 100,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 641 046,34	94 405,00	4 735 451,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	334 603,84
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 500,00		10 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	246 940,00		246 940,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		32 600,00	32 600,00
73	Impôts et taxes	2 541 442,00		2 541 442,00
74	Dotations et participations	681 507,00		681 507,00
75	Autres produits de gestion courante	128 200,00	0,00	128 200,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	700,00	12 305,00	13 005,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 609 389,00	44 905,00	3 654 294,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 343 146,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 997 440,93
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	128 000,00	45 000,00	173 000,00
13	Subventions d'investissement	1 123 604,35	0,00	1 123 604,35
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 500,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 100,00	0,00	12 100,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		252 215,00	252 215,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 692 500,00	1 692 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00		18 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 031 704,35	1 994 215,00	4 025 919,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 044 135,83
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 056 973,00	1 002 730,93	1 002 730,93
60611	Eau et assainissement	40 000,00	35 000,00	35 000,00
60612	Energie - Electricité	115 000,00	110 000,00	110 000,00
60613	Chauffage urbain	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	0,00	500,00	500,00
60622	Carburants	16 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	70 000,00	55 000,00	55 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 300,00	8 500,00	8 500,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	5 500,00	5 500,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien terrains	19 750,00	7 000,00	7 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 523,00	26 500,00	26 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	150 000,00	154 065,93	154 065,93
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	80 000,00	65 000,00	65 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	33 000,00	33 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	4 700,00	4 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	7 800,00	7 800,00
6188	Autres frais divers	0,00	100,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	24 000,00	24 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	95 000,00	78 500,00	78 500,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6238	Divers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	23 000,00	23 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 200,00	11 500,00	11 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	2 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	20 000,00	20 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 365,00	1 365,00
6288	Autres services extérieurs	32 000,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	400,00	400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 847 750,00	1 709 500,00	1 709 500,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 400,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 800,00	13 500,00	13 500,00
6411	Personnel titulaire	920 250,00	915 500,00	915 500,00
6413	Personnel non titulaire	156 300,00	185 500,00	185 500,00
64162	Emplois d'avenir	36 000,00	18 500,00	18 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	81 300,00	4 500,00	4 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	190 000,00	181 500,00	181 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 000,00	258 000,00	258 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	11 000,00	11 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	133 100,00	104 000,00	104 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	10 850,00	1 500,00	1 500,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	650,00	1 500,00	1 500,00
739118	Autres reversements de fiscalité	10 200,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	240 715,00	209 595,00	209 595,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 500,00	4 000,00	4 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6531	Indemnités	65 100,00	66 000,00	66 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 200,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	38 705,00	9 800,00	9 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	2 500,00	2 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	68 010,00	56 795,00	56 795,00
658822	Aides	8 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 156 288,00	2 923 325,93	2 923 325,93
66	Charges financières (b)	28 000,00	26 500,00	26 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 800,00	25 500,00	25 500,00
6688	Autres	200,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 500,00	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	27 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	22 000,00	15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	22 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	74 229,00	85 400,00	85 400,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 308 017,00	3 052 725,93	3 052 725,93
023	Virement à la section d'investissement	2 031 045,00	1 692 500,00	1 692 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	217 737,00	252 215,00	252 215,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 708,62	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 563,38	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	209 465,00	252 215,00	252 215,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 248 782,00	1 944 715,00	1 944 715,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 248 782,00	1 944 715,00	1 944 715,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 556 799,00	4 997 440,93	4 997 440,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 997 440,93

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	34 000,00	10 500,00	10 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	34 000,00	10 500,00	10 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	267 745,00	246 940,00	246 940,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	40,00	40,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	24 900,00	25 000,00	25 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	14 000,00	14 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 500,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	1 200,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	50 500,00	66 900,00	66 900,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 745,00	3 000,00	3 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	25 400,00	25 000,00	25 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	14 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	8 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 530 029,00	2 541 442,00	2 541 442,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 874 762,00	1 936 293,00	1 936 293,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	401 267,00	336 149,00	336 149,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	72 000,00	84 000,00	84 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	110 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations	802 011,00	681 507,00	681 507,00
7411	Dotation forfaitaire	152 912,00	143 000,00	143 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	209 892,00	210 000,00	210 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	39 151,00	35 000,00	35 000,00
744	FCTVA	0,00	6 000,00	6 000,00
7461	DGD	500,00	200,00	200,00
74718	Autres participations Etat	65 000,00	17 000,00	17 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	1 000,00	1 000,00
7473	Participat° Départements	2 500,00	2 000,00	2 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	146 000,00	140 000,00	140 000,00
7478	Participat° Autres organismes	99 000,00	38 000,00	38 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	200,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16 409,00	15 098,00	15 098,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	70 447,00	74 209,00	74 209,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	128 200,00	128 200,00
752	Revenus des immeubles	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	100 000,00	100 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 661 785,00	3 608 589,00	3 608 589,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	100,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 602,00	700,00	700,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	200,00	200,00
7713	Libéralités reçues	0,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	700,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	8 272,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 630,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 672 487,00	3 609 389,00	3 609 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	75 300,00	44 905,00	44 905,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	32 600,00	32 600,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 300,00	12 305,00	12 305,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 300,00	44 905,00	44 905,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 747 787,00	3 654 294,00	3 654 294,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 343 146,93
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 997 440,93
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	9 000,00	0,00	0,00
2041631	ADM : Bien mobilier, matériel	9 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	147 324,00	152 500,00	152 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 500,00	2 500,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	150 000,00	150 000,00
2152	Installations de voirie	144 324,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 500,00	42 100,00	42 100,00
2313	Constructions	4 500,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	12 100,00	12 100,00
272	Opération d'équipement n° 272 (5)	1 950,00	0,00	0,00
284	Opération d'équipement n° 284 (5)	284 885,60	145 731,00	145 731,00
287	Opération d'équipement n° 287 (5)	507 704,00	595 000,00	595 000,00
292	Opération d'équipement n° 292 (5)	815 446,85	140 000,00	140 000,00
294	Opération d'équipement n° 294 (5)	139 775,20	60 200,00	60 200,00
295	Opération d'équipement n° 295 (5)	53 000,00	0,00	0,00
296	Opération d'équipement n° 296 (5)	244 673,74	129 258,00	129 258,00
297	Opération d'équipement n° 297 (5)	455 878,80	175 500,00	175 500,00
298	Opération d'équipement n° 298 (5)	200 000,00	515 000,00	515 000,00
299	Opération d'équipement n° 299 (5)	48 720,80	17 200,00	17 200,00
300	Opération d'équipement n° 300 (5)	137 315,24	58 000,00	58 000,00
301	Opération d'équipement n° 301 (5)	81 000,00	16 000,00	16 000,00
302	Opération d'équipement n° 302 (5)	455 512,68	5 000,00	5 000,00
303	Opération d'équipement n° 303 (5)	11 437,00	9 148,00	9 148,00
305	Opération d'équipement n° 305 (5)	42 500,00	0,00	0,00
306	Opération d'équipement n° 306 (5)	640 000,00	678 901,00	678 901,00
307	Opération d'équipement n° 307 (5)	200 000,00	135 900,00	135 900,00
308	Opération d'équipement n° 308 (5)	0,00	384 160,00	384 160,00
Total des dépenses d'équipement		4 481 623,91	3 259 598,00	3 259 598,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 476,00	0,00	0,00
10223	TLE	1 476,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 052,88	60 321,40	60 321,40
1641	Emprunts en euros	58 052,88	60 321,40	60 321,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		60 028,88	60 321,40	60 321,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 541 652,79	3 319 919,40	3 319 919,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	75 300,00	44 905,00	44 905,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 300,00	12 305,00	12 305,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	330,00	330,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 325,00	1 925,00	1 925,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	9 785,00	8 905,00	8 905,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 190,00	1 145,00	1 145,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	60 000,00	32 600,00	32 600,00
2135	Installations générales, agencements	40 000,00	28 500,00	28 500,00
2138	Autres constructions	0,00	2 700,00	2 700,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	1 400,00	1 400,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	88 412,00	49 500,00	49 500,00
2111	Terrains nus	63 200,00	45 000,00	45 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	500,00	500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	4 000,00	4 000,00
2313	Constructions	25 212,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 712,00	94 405,00	94 405,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 705 364,79	3 414 324,40	3 414 324,40

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 321 126,94
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	334 603,84
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	825 508,00	451 688,00	451 688,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	422 700,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	181 800,00	4 788,00	4 788,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 800,00	227 400,00	227 400,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	36 000,00	19 500,00	19 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	200 000,00	200 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 900,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	103 500,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	2 808,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 010 000,00	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	1 010 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 100,00	12 100,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	12 100,00	12 100,00
Total des recettes d'équipement		1 835 508,00	1 213 788,00	1 213 788,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	541 926,12	1 172 135,83	1 172 135,83
10222	FCTVA	201 000,00	78 000,00	78 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 926,12	1 044 135,83	1 044 135,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 272,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes financières		533 654,12	1 190 135,83	1 190 135,83
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 369 162,12	2 403 923,83	2 403 923,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 031 045,00	1 692 500,00	1 692 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	217 737,00	252 215,00	252 215,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 563,38	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 708,62	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 450,00	6 805,00	6 805,00
28031	Frais d'études	1 300,00	1 825,00	1 825,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 595,00	30 595,00	30 595,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	935,00	935,00	935,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00	6 100,00	6 100,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 960,00	2 960,00	2 960,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	18 920,00	13 830,00	13 830,00
28051	Concessions et droits similaires	4 910,00	8 705,00	8 705,00
281312	Bâtiments scolaires	790,00	790,00	790,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 360,00	26 370,00	26 370,00
28138	Autres constructions	5 250,00	5 250,00	5 250,00
28152	Installations de voirie	1 330,00	1 330,00	1 330,00
281534	Réseaux d'électrification	590,00	590,00	590,00
281538	Autres réseaux	1 285,00	1 285,00	1 285,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 910,00	17 225,00	17 225,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 195,00	25 005,00	25 005,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28158	Autres installat°, matériel et outillage	25 105,00	26 850,00	26 850,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 925,00	1 925,00	1 925,00
28182	Matériel de transport	12 325,00	12 845,00	12 845,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 920,00	19 240,00	19 240,00
28184	Mobilier	14 110,00	15 385,00	15 385,00
28188	Autres immo. corporelles	24 200,00	26 370,00	26 370,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 248 782,00	1 944 715,00	1 944 715,00
041	Opérations patrimoniales (9)	88 412,00	49 500,00	49 500,00
1021	Dotation	60 000,00	45 000,00	45 000,00
2031	Frais d'études	23 760,00	4 500,00	4 500,00
2033	Frais d'insertion	1 452,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	3 200,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 337 194,00	1 994 215,00	1 994 215,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 706 356,12	4 398 138,83	4 398 138,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	671 916,35
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 070 055,18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 272 (1)
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERES 2014

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 436,21	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 436,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	55 436,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 284 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		323 334,17	a 34 140,00	145 731,00	b 145 731,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 622,69	34 140,00	142 731,00	142 731,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	8 469,60	3 498,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	4 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	164 873,34	19 992,00	125 231,00	125 231,00	0,00
21533	Réseaux câblés	2 700,00	9 150,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	1 057,57	1 500,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 220,18	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 711,48	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2313	Constructions	130 711,48	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-179 871,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 287 (1)
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE 2EME TRANCHE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		140 386,41	a 373 186,20	595 000,00	b 595 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	138 934,41	373 186,20	595 000,00	595 000,00	0,00
2313	Constructions	138 934,41	373 186,20	595 000,00	595 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 73 500,00	d 227 400,00
13	Subventions d'investissement	73 500,00	227 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	73 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	227 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-667 286,20
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 292 (1)
LIBELLE : MAISON DE SANTE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 696,49	a 625 008,24	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 536,49	625 008,24	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	69 536,49	625 008,24	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 515 500,00	d 19 500,00
13	Subventions d'investissement	515 500,00	19 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	297 700,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	181 800,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	36 000,00	19 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-230 008,24
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 294 (1)
LIBELLE : MOUSTIER**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		907 109,24	a 0,00	60 200,00	b 60 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	872 433,34	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 789,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	769 826,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00
2152	Installations de voirie	100 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 675,90	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00
2313	Constructions	34 675,90	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 82 916,35	d 0,00
13	Subventions d'investissement	82 916,35	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 466,35	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	72 450,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	22 716,35
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 295 (1)
LIBELLE : ILOT LAUGIER**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 394,00	a 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	72 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	72 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 296 (1)
LIBELLE : MOBILIER INFORMATIQUE MATERIEL TECH

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		430 323,85	a 16 934,11	129 258,00	b 129 258,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 025,94	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2031	Frais d'études	3 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 305,94	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	14 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	391 537,91	16 934,11	128 258,00	128 258,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 006,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 488,14	1 915,20	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 761,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	54 963,77	4 396,09	24 000,00	24 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	114 789,91	344,22	40 000,00	40 000,00	0,00
2158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	20 062,61	212,40	39 978,00	39 978,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	5 405,40	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	13 996,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	56 822,92	739,20	12 670,00	12 670,00	0,00
2184	Mobilier	38 350,65	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 879,55	3 921,60	3 510,00	3 510,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 4 788,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 788,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	4 788,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-141 404,11
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 297 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIRIE RESEAUX DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		689 584,98	a 95 247,12	175 500,00	b 175 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 504,00	14 519,40	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 400,00	2 783,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 104,00	11 736,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 531,35	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	42 531,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	641 549,63	80 727,72	175 500,00	175 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	33 394,02	3 420,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	471 145,50	29 364,00	99 400,00	99 400,00	0,00
2152	Installations de voirie	24 980,40	29 991,72	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 459,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	9 218,79	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	43 769,48	16 032,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	13 867,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	13 985,52	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	29 728,80	0,00	36 100,00	36 100,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	1 920,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-270 747,12
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 298 (1)
LIBELLE : ROMANITE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 444,00	a 0,00	515 000,00	b 515 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	515 000,00	515 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	515 000,00	515 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-315 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 299 (1)
LIBELLE : ETUDES PREALABLES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 669,44	a 10 872,00	17 200,00	b 17 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	72 669,44	10 872,00	17 200,00	17 200,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	41 829,44	9 072,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 840,00	1 800,00	17 200,00	17 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 072,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		145 517,63	a 9 686,04	58 000,00	b 58 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 654,96	1 299,04	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 654,96	1 299,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 862,67	8 387,00	58 000,00	58 000,00	0,00
2111	Terrains nus	139 662,67	8 387,00	58 000,00	58 000,00	0,00
2118	Autres terrains	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-67 686,04
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 301 (1)
LIBELLE : REHABILITATION PETIT PATRIMOINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 504,82	a 58 784,60	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 504,82	58 784,60	16 000,00	16 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	52 520,30	48 680,60	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	15 184,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	4 800,00	10 104,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 784,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 302 (1)
LIBELLE : BOULODROME**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 667,24	a 14 935,20	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 667,24	14 935,20	5 000,00	5 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	11 667,24	14 935,20	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 935,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 303 (1)
LIBELLE : OPERATION FACADES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 353,00	a 4 574,00	9 148,00	b 9 148,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 353,00	4 574,00	9 148,00	9 148,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 353,00	4 574,00	9 148,00	9 148,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 722,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 305 (1)
LIBELLE : CIMETIERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 672,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	22 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 306 (1)
LIBELLE : SALLE DES SPORTS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 720,83	a 66 894,00	678 901,00	b 678 901,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 720,83	66 894,00	678 901,00	678 901,00	0,00
2313	Constructions	6 720,83	66 894,00	678 901,00	678 901,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-745 795,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 307 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE DES ERP ET IOP AD AP**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 350,23	a 0,00	135 900,00	b 135 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	190 350,23	0,00	135 900,00	135 900,00	0,00
2313	Constructions	190 350,23	0,00	135 900,00	135 900,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-135 900,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 308 (1)
LIBELLE : AMENAG PARKING ROUTE MONT VENTOUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	384 160,00	b 384 160,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	284 160,00	284 160,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	284 160,00	284 160,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-384 160,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 301 668,21									
1641 Emprunts en euros (total)					4 301 668,21									
C21ZP7019PR	C.R.C.A		2012-06-21	23/06/2013	750 000,00	F		3,980	3,980		A	C	N	A-1
MON213376EUR/0218591/001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL		2003-09-22	01/02/2004	210 000,00	F		4,480	4,480		A	C	N	A-1
N° 681110011	C.R.C.A		1998-05-27	25/05/1999	2 500 000,00	F		5,400	5,400		A	C	N	A-1
N°3197-1-84-420	CREDIT FONCIER		1973-06-30	30/06/1974	42 041,87	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3484-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1975	131 294,48	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3643-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1976	315 140,59	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°4139-1-84-420	CREDIT FONCIER		1976-06-30	30/06/1977	353 191,27	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 301 668,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		649 853,29					60 321,40	25 445,88	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		649 853,29					60 321,40	25 445,88	0,00	0,00
C21ZP7019PR	N	0,00	A-1	546 906,68	9,00	F		3,980	45 594,64	21 766,88	0,00	0,00
MON213376EUR/0218591/001	N	0,00	A-1	80 889,48	5,00	F		4,480	12 048,76	3 623,85	0,00	0,00
N° 681110011	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,400	0,00	0,00	0,00	0,00
N°3197-1-84-420	N	0,00	A-1	812,09	5,00	F		0,250	134,49	2,03	0,00	0,00
N°3484-1-84-420	N	0,00	A-1	2 954,96	6,00	F		0,250	418,96	7,39	0,00	0,00
N°3643-1-84-420	N	0,00	A-1	8 095,55	7,00	F		0,250	1 003,12	20,24	0,00	0,00
N°4139-1-84-420	N	0,00	A-1	10 194,53	8,00	F		0,250	1 121,43	25,49	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		649 853,29					60 321,40	25 445,88	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	649 853,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	10/11/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais relatifs aux documents d'urbanismes - 202	10	10/11/2015
L	Frais d'études non suivies de réalisation. - 2031	5	10/11/2015
L	Frais de recherche et dévelop. non suivies de réalis - 2032	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à une pers.de droit privé - 204	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à un organisme public - 204	15	10/11/2015
L	Concessions et droits, brevets, licences, logiciels - 205	2	10/11/2015
L	Immeubles de rapport - 2132	30	10/11/2015
L	Installations générales, agencemts & aménagemts - 2135	10	10/11/2015
L	Matériel roulant d'Incendie et de défense civile - 21561	10	10/11/2015
L	Matériel outillage d'Incendie et de défense civile - 21568	5	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie matériel roulant - 21571	10	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie autre - 21578	5	10/11/2015
L	Autres installations - petit équipement - 2158	2	10/11/2015
L	Autres installations - gros équipement - 2158	5	10/11/2015
L	Installations générales, agencements & aménagemts divers - 21	10	10/11/2015
L	Véhicules de tourisme et utilitaires - 2182	5	10/11/2015
L	Matériel informatique : petit matériel - 2183	2	10/11/2015
L	Matériel informatique : gros matériel - 2183	5	10/11/2015
L	Mobilier : petit mobilier - 2184	2	10/11/2015
L	Mobilier : gros mobilier - 2184	5	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : petit équipement - 2188	2	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : gros équipement - 2188	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Autres provisions pour risques	0,00	01/01/2018	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		72 626,40	72 626,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		60 321,40	60 321,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	60 321,40	60 321,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 305,00	12 305,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	12 305,00	12 305,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 626,40	1 321 126,94	334 603,84	1 728 357,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 090 715,00	III 2 090 715,00
Ressources propres externes de l'année (a)		128 000,00	128 000,00
10222	FCTVA	78 000,00	78 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 962 715,00	1 962 715,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 805,00	6 805,00
28031	Frais d'études	1 825,00	1 825,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 595,00	30 595,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	935,00	935,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00	6 100,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 960,00	2 960,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	13 830,00	13 830,00
28051	Concessions et droits similaires	8 705,00	8 705,00
281312	Bâtiments scolaires	790,00	790,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 370,00	26 370,00
28138	Autres constructions	5 250,00	5 250,00
28152	Installations de voirie	1 330,00	1 330,00
281534	Réseaux d'électrification	590,00	590,00
281538	Autres réseaux	1 285,00	1 285,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	17 225,00	17 225,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 005,00	25 005,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 850,00	26 850,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 925,00	1 925,00
28182	Matériel de transport	12 845,00	12 845,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 240,00	19 240,00
28184	Mobilier	15 385,00	15 385,00
28188	Autres immo. corporelles	26 370,00	26 370,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	18 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 692 500,00	1 692 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 090 715,00	671 916,35	0,00	1 044 135,83	3 806 767,18

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 728 357,18
Ressources propres disponibles	IV	3 806 767,18
Solde	V = IV – II (6)	2 078 410,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	85 767,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	85 767,28
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041631	Participation 2018	Investissement	CAMPING MUNICIPAL DE BEDOIN	Autre personne de droit public	9 000,00
20422	Participation	Opération Façades	SOLIHA HABITAT / TERRITOIRE 84	Autre personne de droit privé	13 722,00
FONCTIONNEMENT					
65548	Contribution 2016	Fonctionnement	SMAEMV	Etablissement de droit public	9 800,00
6558	Participation 2018	Fonctionnement	COMMUNE DE CARPENTRAS	Commune	800,00
6558	Participation 2018	Fonctionnement	CANAL DE CARPENTRAS	Autre personne de droit public	1 700,00
657362	Subvention	Fonctionnement	CCAS DE BEDOIN	Autre personne de droit public	17 000,00
6574	Numéro 12	Fonctionnement	CATM	Association	300,00
6574	Numéro 36	Fonctionnement	SKI CLUB	Association	150,00
6574	Numéro 16	Fonctionnement	COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE	Association	2 500,00
6574	Numéro 24	Fonctionnement	FOYER CLUB 3ème AGE	Association	150,00
6574	Numéro 25	Fonctionnement	MJC	Association	12 000,00
6574	Numéro 2	Fonctionnement	AMICALE DES DONNEURS DU SANG	Association	450,00
6574	Numéro 21	Fonctionnement	ECURIE DES 7 VIRAGES	Association	150,00
6574	Numéro 15	Fonctionnement	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	Association	1 500,00
6574	Numéro 17	Fonctionnement	COS DU PERSONNEL MAIRIE BEDOIN	Association	5 920,00
6574	Numéro 38	Fonctionnement	TENNIS CLUB	Association	2 250,00
6574	Numéro 19	Fonctionnement	CYCLO RANDONNEURS BEDOIN	Association	150,00
6574	Numéro 5	Fonctionnement	ASS. LE SCRABBLE DU VENTOUX	Association	150,00
6574	Numéro 9	Fonctionnement	BEDOIN A PETITS POINTS	Association	150,00
6574	Numéro 4	Fonctionnement	ASS. LA RECAMPADO	Association	150,00
6574	Numéro 22	Fonctionnement	EN FORME à BEDOIN	Association	500,00
6574	Numéro 31	Fonctionnement	PIERRES&PATRIMOINES	Association	150,00
6574	Numéro 37	Fonctionnement	SOCIETE DE TIR	Association	150,00
6574	Numéro 39	Fonctionnement	SOCIETE DE CHASSE	Association	150,00
6574	Numéro 40	Fonctionnement	VENTOUX COUNTRY	Association	150,00
6574	Numéro 42	Fonctionnement	ADTS et C MONT VENTOUX	Association	4 200,00
6574	Numéro 43	Fonctionnement	ALL STARS	Association	150,00
6574	Numéro 44	Fonctionnement	ACAB	Association	150,00
6574	Numéro 45	Fonctionnement	CNBP	Association	150,00
6574	Numéro 47	Fonctionnement	TAXI PANTAI	Association	400,00
6574	Numéro 48	Fonctionnement	EGOBIKE	Association	300,00
6574	Numéro 49	Fonctionnement	LES GUIBOLES BEDOINAISES	Association	150,00
6574	Numéro 50	Fonctionnement	DOCTEUR JEAN-LOUIS GUBERT	Autre personne de droit privé	2 530,00
6574	Numéro 51	Fonctionnement	DOCTEUR ANTHONY CASEGAS	Autre personne de droit privé	2 945,00
6574	Numéro 52	Fonctionnement	VENTOUX SUD FC MAZAN BEDOIN	Association	12 000,00
6574	Numéro 53	Fonctionnement	FLOUS DU VENTOUX	Association	150,00
6574	Numéro 54	Fonctionnement	MEMOIRE DE BEDOIN ET VENTOUX	Association	300,00
6574	Numéro 55	Fonctionnement	LI BOULEGAIRE	Association	150,00
6574	Numéro 56	Fonctionnement	VENTOUX TRAIL	Association	150,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Numéro 57	Fonctionnement MSAP	MJC	Association	6 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,50	2,00	9,50
Adjoint Administratif territorial principal de 2è	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	0,90	2,00	2,90
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	1,00	23,00	18,90	1,00	19,90
Adjoint technique territorial	C	15,00	1,00	16,00	13,00	1,00	14,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	5,00	0,00	5,00	3,90	0,00	3,90
Technicien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de conserv. du patrimoine principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine principal de 2èm	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation territorial	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Garde-champêtre chef	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Garde-champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	2,00	45,00	37,20	3,00	40,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	531	0,00	A Code Travail L1224-3	CDI
Rédacteur	B	ADM	498	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				2 960,60		
adjoint administratif territorial	C	ADM	352	0,00	3-a°	CDD
adjoint technique territorial	C	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
adjoint technique territorial	C	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
agent de restauration	C	TECH		1 480,30	A CUI-CAE 35H	CDD
animateur périscolaire	C	ANIM		1 480,30	A EMPLOI AVENIR 35H	CDD
TOTAL GENERAL				2 960,60		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SMAEMV			9 800,00
COVE		TPU	0,00
SYNDICAT RHONE VENTOUX			0,00
SYNDICAT ELECTR. VAUCLUSIEN	01/01/2013	sans fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 444 375,00	1,20	12,40	0,00	818 896,00	3,71
TFPB	4 679 750,00	0,38	21,37	0,00	1 027 683,00	3,15
TFPNB	229 235,00	0,02	38,77	0,00	89 714,00	0,96
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11 353 360,00	0,84			1 936 293,00	3,28

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2018

Présenté par le maire (1),

A BEDOIN, le 31/03/2018

le maire ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BEDOIN, le 31/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - REYNARD Luc présent	
02 - PETIT Jean-Marc présent	
03 - ROUX Béatrice présente	
04 - ROUYER Dominique présent	
05 - LECLERCQ Colette présente	
06 - FORT Denis présent	
07 - REYNARD Nathalie absente représentée par Colette LECLERCQ	
08 - COLIN Pierre présent	
09 - TREVILY Janine présente	
10 - MASSENDÈS Michèle présente	
11 - BLANC Chantal présente	
12 - DELL INNOCENTI Michel absent représenté par Chantal BLANC	
13 - CAMPON Patrick présent	
14 - POUILLAUDE Vincent présent	
15 - RIBAS Jean-Louis absent représenté par Denis FORT	
16 - RASSELET Blandine absente représentée par Jean-Marc PETIT	
17 - CHAPOT Morgane absente représentée par Béatrice ROUX	
18 - MAHLER Christiane absente	
19 - ROSSETTI Patrick absent représenté par Alain CONSTANT	
20 - BERNARD Gilles présent	
21 - CONSTANT Alain présent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - PERRIN Carole présente	
23 - CHARBONNEL Joël présent	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEDOIN, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.